

11 mar 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 11 mars 2005

Imprimeries du SPF Finances

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de prendre des mesures dans le cadre du regroupement des imprimeries du SPF Finances, à la suite de la catastrophe de Ghislenghien du 30 juillet 2004.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de prendre des mesures dans le cadre du regroupement des imprimeries du SPF Finances, à la suite de la catastrophe de Ghislenghien du 30 juillet 2004.

Le Conseil des Ministres avait autorisé (*) la conclusion d'un contrat de bail pour la location de 28.000 m² au sein du bâtiment occupé par Diamant Boart, rue du Pont de Luttre à Forest, pour le regroupement des imprimeries du SPF Finances. A la suite de la catastrophe de Ghislenghien, le planing initial de regroupement a toutefois été compromis, notamment en ce qui concerne les travaux de rénovation dans le bâtiment encore occupé par Diamant Boart. L'usine Diamant Boart était en effet sur le point de se redéployer sur son nouveau site en phase terminale de construction dans le zoning industriel de Ghislenghien. Le déménagement des imprimeries vers le bâtiment de Forestne pourra se faire au 1er octobre 2005 (*). La prise en cours du bail liant la Régie des Bâtiments avec la s.a. Gutenberg, propriétaire des lieux, est donc reportée de huit mois, via un avenant au contrat initial, qui avait été signé le 4 mai 2004. Un avenant sera également conclu pour la prolongation, jusqu'à la fin août 2006, de la location du bâtiment situé quai de Willebroeck à Bruxelles, où sont implantées actuellement la majeure partie des imprimeries bruxelloises du SPF Finances. (*) le 7 novembre 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>